

BOISSY-SAINT-LÉGER

Boissy, chef-lieu du canton, doit cet avantage à sa position au centre du pays. Ce petit bourg est assis au plus haut point d'une colline élevée ; et, malgré les dix-huit kilomètres qui le séparent de Paris, le regard étonné y embrasse le magique panorama de la grande cité. Son nom vient des mots latins *Buxus* ou *Boscus*. L'un indique l'arbre de buis, l'autre un bois en général. Les diplômes de nos rois qui ont servi à composer la vie de Saint Babolein, premier abbé de Saint-Pierre des Fossés, monastère appelé depuis Saint-Maur, portent ces mots : *Vicum qui Buxeus dicitur, locus qui dicitur Buxidus*

Ce dernier est employé par l'auteur du *Polypticon fossatense*, écrit au plus tard dans le dixième siècle. Dans les douzième et treizième on n'employa presque plus en latin que le terme *Boissiacum*, fabriqué visiblement sur le français. Le nom du patron de la paroisse y a été ajouté pour le distinguer des nombreuses communes qui, en France, ont la même origine étymologique. On y compte 846 habitants¹ ; ce chiffre tend incessamment à s'accroître. Des rues nouvelles, ouvertes à travers un enclos boisé, se bordent en ce moment d'habitations qui n'auront pas à attendre l'ombrage.

Boissy est traversé par l'ancien grand chemin de Paris à Troyes. Un service d'omnibus rend les communications faciles avec Ville-neuve-Saint-Georges, point d'intersection des voies ferrées de Lyon et de Corbeil ; la distance de Boissy à cette dernière ville est de dix-neuf kilomètres. Le chemin de fer de Mulhouse traverse aussi une partie du territoire du canton. Il y a à Boissy une brigade de gendarmerie. *Dom Mabillon* pense que ce lieu était habité dès le sixième siècle : C'est, dit-il, le *Viccus Bucciacus* dont parle *Fortunat*,

1. On en compte aujourd'hui plus de 1100.

dans la vie qu'il a donnée de Saint-Germain, évêque de Paris, dans le cours de ce même sixième siècle. Un enfant et une femme de Boissy, tous deux paralysés, furent amenés à Paris auprès du Saint Pontife qui les guérit ¹.

Clovis II donna cette terre au monastère de Saint-Maur-des-Fossés, vers l'an 650. Ces moines en ont laissé cette singulière nomenclature : « ils y avaient vingt-quatre maisons et demie de paysans charroyants, dix de manœuvriers et treize hospices ou logements ; duquel nombre de maisons il y en a en bénéfice cinq et demie et un hospice ; en tout, il demeure à Boissy soixante-dix-huit hommes. Chaque maison de charroyants paye à l'abbaye par année cinq sols et, l'année suivante, une brebis et un agneau, et deux muids de vin. Elle ensemeuce, en grains d'hiver, quatre perches, et, en grains d'été, deux perches. Entre deux maisons, les habitants labourent chaque semaine ; s'ils sont trois maisons ensemble, ils labourent l'espace de terrain appelé une charrue ; et chaque maison fournit à l'abbaye, tous les ans, une charretée de baguettes pour clore les vignes, avec trois poulets et des œufs. A l'égard des maisons de manœuvriers, chacune paye, par an, au monastère deux muids de vin, une brebis et un agneau. Elle ensemeuce de grain d'hiver quatre perches et deux en été ; et elle paye des poulets avec des œufs. Ce village est une terre à cens pour laquelle on paye, à la Saint-Denis, neuf sols huit deniers ».

C'est à l'abbé Lebeuf que nous empruntons ce curieux document ; il nous fait connaître les anciens usages. Les guerres intestines diminuèrent graduellement le produit de cette terre. Dès l'an 1210, les hôtes, qui jusque là avaient payé une tolte ² et une taille, en furent exemptés. Dans le siècle suivant, l'abbaye de Saint-Maur accorda aux serfs la manumission ³. En compensation, les droits de cens et de taille furent doublés et les serfs cédèrent alors à l'abbaye leurs usages sur le chemin de Marolles ; ils ne se réservèrent que les bruyères, et la garenne où ils s'engagèrent à ne chasser qu'au lièvre avec le chien et sans filets.

L'église de Boissy est sous le vocable de *Saint-Léger*, évêque d'Autun ; le farouche Ebroïn l'avait exilé à Fécamp, après lui avoir fait couper la langue. La légende rapporte qu'il recouvra tout à coup

1. LEBEUF, *Histoire du diocèse de Paris*, tome XIV, page 319.

2. Impôt spécial, du latin *tollere* enlever.

3. Manumission, droit d'affranchissement des serfs.

la parole, au doux concert des anges terrestres qui chantaient dans le sanctuaire de l'Éternel. Saint-Léger n'étant mort qu'en l'an 678, ce n'est qu'au huitième siècle qu'une église a pu le recevoir pour patron. La plus ancienne partie du monument est la tour des cloches ; on y reconnaît le douzième siècle. Les murailles en sont fort épaisses. L'édifice, composé autrefois d'une seule et vaste nef qui accuse le treizième siècle, a depuis reçu des appendices à droite et à gauche. Une réparation générale, exécutée sous la direction de *M. Blondel*, architecte à Versailles, vient encore d'y en ajouter. On a aussi prolongé la nef et construit un nouveau frontispice, absolument dans le style du monument ; la porte et la rosace font le meilleur effet. Il y avait, à la façade de l'ancien portail, une pierre saillante ou modillon, dont l'extrémité était sculptée de trois figures, emblème de la Sainte Trinité. Il est fâcheux qu'elle n'ait pu être conservée.

La voûte de la nef, de forme ogivale, est adhérente à la charpente du comble, par conséquent les entrants et poinçons qui le supportent sont apparents. On en a un exemple à Paris dans l'ancienne Eglise du prieuré Saint-Martin des Champs. Mais le méridien, autrefois visible, a été remplacé par du plâtre. Les deux fenêtres qui éclairent le sanctuaire et la rosace sont garnies de verrières. Les cartons sont d'un artiste de Paris, *M. Gérente*¹, et un don de *M. Bourdon*. On regrette la troisième fenêtre, bouchée par le retable, qui y a été appliqué. Autrefois, l'autel était isolé ; c'est un don de *Monsieur, Comte de Provence*, alors seigneur de Grosbois, mort sur le trône, où il porta le nom de Louis XVIII. Il y a plusieurs tableaux ; il faut distinguer *un saint Thomas, posant le doigt dans les plaies du Christ après sa passion*. Il est de l'école espagnole. C'est un don de *M. le baron Hottinguer*, alors maire de Boissy. Cette belle toile provient de la galerie Aguado. Celui du maître-autel est un don de l'Empereur. Il représente Jésus-Christ remettant les clefs du paradis à Saint-Pierre. Ajoutons une *Descente de croix* et les *quatre Évangélistes*, œuvre de *M. Charpentier*, artiste de Paris². Il en fit don lorsqu'il fréquentait Boissy où il a passé plusieurs belles saisons. *M. Frechou*, artiste de Paris, a été chargé, par M. le prince de Wagram, de dé-

1. Joseph-Alfred, né à Paris, le 11 mars 1821, marié à Boissy en 1852. Il est le digne continuateur de son frère Henri, enlevé si prématurément (1849) à l'art de la peinture sur verre.

2. Jacques-Denis Charpentier, né à Paris le 8 juillet 1765, mort à Fontenay-en-Brie, le 9 sept. 1840 et inhumé dans le cimetière de Boissy.

corer la chapelle de famille. Les tons de la peinture sont heureux. On admire, au plafond, quatre médaillons qui représentent *saint Léger, saint Alexandre, saint Hubert et sainte Françoise*, inspirés par Rubens, dont tout le monde connaît la *Sainte Famille*, œuvre capitale, dont est décorée l'église Saint-Jacques d'Anvers ; les figures sont celles des membres de la famille *Berthier* de Wagram. Il y a aussi une belle *Sainte Elizabeth* de Hongrie au-dessus de l'autel ; et l'on s'arrête volontiers à considérer l'autel, entièrement en fonte, y compris le tabernacle, le gradin, même la croix et les flambeaux, le tout richement peint.

On ne trouve plus, dans le pavé de cette église, l'épithaphe de *Michel de Bonnair*, curé du lieu, chanoine de Saint-Maur, décédé en 1552. On y lisait aussi jadis le mémorial de la fondation de plusieurs saluts, faite en 1576, entre autres, pour le jour de Pâques. Il y était dit : *le curé descendra la sainte hostie*, ce qui indique visiblement, que, selon l'ancienne coutume, l'Eucharistie était suspendue sous un pavillon. Le dallage de la nef a d'ailleurs été remplacé par un parquet, et celui du sanctuaire a été renouvelé. Le chœur est garni de deux rangs de stalles modernes en chêne. La tour des cloches est au midi. Elle a son toit en batière.

Il y avait autrefois dans cette église une confrérie en l'honneur de *saint Blaise*, dont on conservait des reliques. Il y en avait aussi de saint Maur.

Dans une propriété voisine de l'église, habitée sans doute autrefois par la colonie envoyée à Boissy, pour en défricher le sol, on trouve une fontaine du nom de *saint Babolin*, qu'on sait avoir été le premier abbé du monastère de Saint Maur. Le chemin par lequel on y arrivait était appelé *Chemin de la procession*. Le cimetière occupait la place qui précède l'église ; il a été transféré au sud de la commune.

Les moines de Saint-Maur ont été longtemps les seigneurs spirituels et temporels de Boissy. Le droit à la cure leur fut particulièrement octroyé en 1124 ; mais lors de l'union de ce monastère à la mense épiscopale, le droit d'y nommer revint à l'ordinaire. Cette cure relève de l'évêché de Versailles depuis le concordat de 1802. Le titulaire, du 27 mars 1806 au 7 octobre 1807, a été l'abbé *Pierre-Marie Cotteret*, né à Argenteuil (Seine-et-Oise), le 8 mai 1768. A cette époque, il vint habiter Paris où il dirigea plusieurs feuilles religieuses, particulièrement le *Journal des curés*. Il a aussi donné des articles à la *Biographie universelle*. Bientôt il obtint la direction

du petit séminaire et reçut le titre de chanoine honoraire ; plus tard, il fut nommé chanoine titulaire de la métropole, et professeur à la faculté de théologie de Paris. L'abbé Cotteret suivit le cardinal de Clermont-Tonnerre qui allait à Rome, pour le Conclave, lors de l'élection du pape Léon XII, et revint, de la ville éternelle, honoré du titre *d'évêque de Caryste, in partibus*. Il fut sacré à Paris le 29 Juin 1824, et fut immédiatement pourvu d'un canonicat dans la basilique de Saint-Denis. Le gouvernement l'appela ensuite à occuper le siège de Beauvais, en 1837 ; il est mort dans cette ville le 13 novembre 1841. Le mandement des vicaires généraux capitulaires de ce diocèse a payé un juste tribut à sa *mémoire*. On y lit : « Interrogez les paroisses de Sannois et de Boissy-St-Léger, et vous apprendrez le généreux désintéressement dont leur digne pasteur fit preuve ». Il avait été précédé à Boissy par l'Abbé *Raussin*, qui devint curé de Corbeil, puis de Saint-Germain-en-Laye, et est mort à Versailles, en 1837, chanoine titulaire de la cathédrale. Après ceux-ci sont venus : MM. *Larcher*, transféré à Luzarches. *Derobe*, en 1815, qui bientôt passa ailleurs, et revint à Boissy de 1819 à 1833. *Langlois*, transféré à Montmorency. *Ducorps*, son successeur, à Meulan. *Bourgeois*, qui a résigné en 1857. M. l'abbé *Louis-Antoine Parent* en était titulaire vers 1860.

Outre l'Eglise paroissiale, il y avait une chapelle *au Piple*, ancien manoir de l'abbé de Saint-Maur. Elle avait été bâtie par l'abbé Pierre, vers 1280. Le nom de ce domaine est écrit dans les titres latins : *Populus*. Au treizième siècle, l'abbaye y possédait vingt-deux arpents de vignes, deux pressoirs et sept arpents de bois. Outre ces biens, la communauté avait cent arpents de bois ou environ dans la forêt voisine. Les abbés de Saint-Maur n'étaient pas tellement attachés à la jouissance du manoir du Piple, qu'ils ne le donnassent parfois à ferme.

En 1138, Odon, archidiacre de Paris, attiré par la vue charmante dont on jouit au Piple, le prit à bail. Il est vrai que la communauté venait alors d'en faire l'acquisition de Pierre et de Gilbert du Piple. L'abbé Pierre, qui y fit construire une chapelle, ajouta aux Bâtimens une salle avec un cellier au-dessous, et une maison qu'il fit entourer de murs et de grands fossés. En 1268, Philippe de Montreuil, chevalier, et Isabelle, sa femme, firent don à l'abbaye du droit de criage ¹

1. Criée, proclamation.

qu'ils avaient sur son domaine du Piple. On trouve dans les anciens documents de cette communauté, dit M. l'abbé Lebeuf, que les moines, par reconnaissance des biens que leur léguèrent *Raoul de Chevry*, mort évêque d'Evreux, et Jean, son neveu, cédèrent, l'an 1280, l'usage de leur maison du Piple, à titre viager, à ce même *Jean de Chevry*, avec l'usage des bois que les habitants de Boissy leur avaient remis pour leur manumission.

Les subsides occasionnés par les guerres intestines du seizième siècle obligèrent alors les moines de Saint-Maur à aliéner leur domaine du Piple. Ils en retinrent l'hommage et la haute justice, qu'ils cédèrent dans la suite aux seigneurs de Grosbois. A chaque mutation, le seigneur avait droit à un écu d'or ou une paire d'éperons dorés, à son choix. En 1544, le Piple était la propriété de M. de Montigny ; au 17^e il était possédé par MM. de Gaudart, Conseillers au Parlement, puis il passa à M. de Cantorbe, fermier général ; plus tard on y vit le Maréchal de Saxe.

Ce valeureux guerrier bâtit le manoir en 1725. C'était pour lui un séjour plein de charmes. On lit dans une lettre qu'il écrivit le 1^{er} août 1750, à *Favier* son ami : « *Je reviens dans ce moment du Piple, où je suis la plus part du temps, la Grange n'est pas encore achevée* ». En 1752, M. *Chauvelin*, seigneur de Grosbois, en fit l'acquisition. Il soutint alors un procès qui lui adjugea la haute justice du lieu. Ce seigneur vendit à *Jean Langlois*, sous réserve des droits honorifiques ; et celui-ci à M. *De La Bourdonnais*.

Au dix-neuvième siècle, le Piple a appartenu au *Comte Boulay De La Meurthe*, conseiller d'Etat. Il en a fait replanter en partie le parc. Compris dans l'ordonnance du 24 juillet 1815, il dut quitter la France et vendit alors ce domaine à *Charles Schulmeister*, d'origine suisse, qui y établit une brasserie considérable. Cet établissement n'eut pas de durée.

M. le Baron Hottinguer¹, banquier, en fit l'acquisition. Il y est mort le 11 septembre 1841, à l'âge de 77 ans, et a été inhumé au Père-Lachaise.

M. le baron Hottinguer appartenait à une famille qui a fourni plusieurs générations d'érudits et d'écrivains. Le Piple est la propriété de M. le baron Hottinguer, son fils ; qui en a rebâti le château avec une magnificence princière, en 1857, sur le même emplacement.

1. *Jean Conrad*, né à Zurich (Suisse).

La vue dont on y jouit est des plus exceptionnelles : Paris lui fait horizon. Madame la baronne Hottinguer, née *Stéphanie Madeleine-Caroline Delessert*, a donné le jour, le 8 septembre 1846, au château du Piple, à *Henri-François Hottinguer*.

GROSBOIS

Ce qu'on trouve de plus ancien touchant la terre de Grosbois, qui donna naissance à un village et à une paroisse annexés à Boissy, est une fondation que le roi Charles V fit en faveur des Macicots¹ de la Cathédrale de Paris. Ce prince leur assigna cent livres de rente sur cette terre, par des lettres données à Paris au mois de juillet 1367. Grosbois est un démembrement de Villecresnes ; une cure y avait été établie dès le commencement du treizième siècle. On lit dans le Nécrologe de l'abbaye royale de Saint-Victor-lez-Paris, en décembre 1400 : *Obiit Dnus Réginaldus curatus de Crosso Bosco*.

Peut-être y existait-il alors une chapelle titrée de Saint-Jean-Baptiste, bâtie à Grosbois-le-Roi, comme on l'appelait alors par ordre du roi Jean, père de Charles V.

Dès 1226, on trouve Grosbois écrit en latin : *Grossion nemus*. On ne connaît les seigneurs de cette terre qu'à partir du seizième siècle. Il est probable qu'un rendez-vous de chasse fut l'occasion de la construction du hameau et de la paroisse, et que le domaine royal en fut longtemps en possession. C'est la Duchesse d'Angoulême qui fit bâtir le Château de Grosbois et ce fut son fils, François I, qui donna cette seigneurie à Adam des Hayes, son premier valet de chambre, son chirurgien et barbier.

Après une lacune causée par les troubles civils, nous trouvons *Raoul Moreau*, trésorier de l'épargne en 1580 ; il était en même temps châtelain d'Auteuil et du Tremblay. *Marie*, sa fille, qualifiée dame de Grosbois en 1596, porta cette terre en dot à *Nicolas De Harlay*, seigneur de Sancy, puis de Grosbois. C'est à son profit que l'abbaye de Saint-Maur aliéna la terre de Boissy, en 1599, pour acquitter les subventions accordées au roi pendant les troubles de la Ligue. Le baron de Sancy était né en 1546. Il est mort à Paris le 17 octobre 1629, et a été inhumé dans l'église des Pères de l'Oratoire, devenue plus tard l'un des temples des réformés. La famille, originairement militaire, a

1. Les Macicots étaient les officiers de l'Église Notre-Dame de Paris inférieurs aux bénéficiers, mais supérieurs aux simples chantres à gages.

pris son nom du fief de Harlay, dans le Vexin français. Né Calviniste, il se fit catholique parce que, disait-il, il fallait être de la religion de son prince, maxime qui donne la juste mesure de son caractère. D'Aubigné a publié contre lui une très violente satire, sous le titre de *Confession catholique de Sancy*; Blanchard a donné la généalogie de cette famille.

Jacqueline de Harlay, fille de Nicolas, épousa, le 15 février 1596, Charles de Neufville, Seigneur d'Alincourt, Marquis de Villeroy. En 1616, M. et Mme de Harlay vendirent Grosbois à *Charles de Valois*, comte d'Auvergne, duc d'Angoulême. Ce prince était le fils naturel de *Charles IX* et de *Marie Touchet*. La fameuse *Marquise De Verneuil, Henriette-Catherine de Balzac d'Entraigues*, maîtresse de *Henri IV*, connue par ses intrigues à la Cour, était sa sœur utérine. Le duc d'Angoulême, né le 18 avril 1573, s'est rendu célèbre par sa valeur sous quatre de nos rois. Il est mort à Paris le 24 septembre 1650, et a été inhumé chez les Minimes de la place Royale¹. On a de lui des Mémoires et quelques autres écrits. Il épousa, premièrement en 1591, Charlotte, fille du connétable *Henri De Montmorency*, morte en 1636. On a le portrait de cette dame. Deuxièmement, *Françoise De Narbonne*², en 1644. La bénédiction nuptiale leur fut donnée dans l'église paroissiale de Boissy, le 5 février, par le curé du lieu, appelé *Bertrand*. Cette princesse est morte le 10 août 1713, au château de Montmort, en Champagne, dans un état voisin de la misère, âgée de 92 ans. Le duc n'eut point d'enfants de cette union; il lui était né deux fils de la première.

Dubreuil, dans son *Supplément aux Antiquités de Paris* (p. 93), nous apprend que le duc d'Angoulême tenait une espèce de cour à Grosbois, à cause, ajoute-t-il, de la noblesse courtisane qui l'entoure. Ce prince y reçut plusieurs fois le roi Louis XIII.

L'Itinéraire des rois de France y marque la présence du monarque les 31 octobre 1637 et 19 novembre 1638. On trouve plus tard Louis XIV à Grosbois, où il vint passer la revue des gens d'armes de Monseigneur le Dauphin.

On croit que ce fut vers l'an 1640 que M. d'Angoulême rebâtit le château tel que nous le voyons.

Tallemant des Réaux dit, dans ses historiettes : *Il ne pouvoit s'em-*

1. Armes : De France au bâton d'or péri en barre.

2. *Le Mercure galant*, du mois de septembre 1713, p. 265, donne la généalogie de cette famille.



VUE ACTUELLE DU CH



DE GROSBOS



VUE ACTUELLE DU CH



DE GROSBOIS

pescher de bastir toujours quelques maisonnettes ; mais il n'avoit garde d'achever Grosbois. Comme il n'estoit pas riche, cela l'incommodoit.

Le Château de Grosbois a été plusieurs fois gravé : *Israël Sylvestre, Rigaud, Mériaux* et particulièrement *Lépicié*, l'ont parfaitement rendu. Madame la princesse douairière de Wagram en a personnellement gravé une vue qui n'est pas dans le commerce. *Denon* en a fait les personnages. N'oublions pas l'œuvre de *Blancheton* : *Les plus remarquables châteaux de France* (Paris) 1826-1830, 2 volumes grand in-f^o.

Le duc fit ajouter au parc, déjà fort étendu, la plus grande partie de l'emplacement du village de Grosbois. La destruction de l'église de ce village se fit d'une manière assez bizarre pour être racontée. Le duc, qui rencontrait des obstacles à ses projets, saisit le temps où le curé et ses paroissiens étaient allés processionnellement dans un village voisin, pour mettre des ouvriers et des soldats à la besogne ; Il fallait que ce fut une simple chapelle, puisqu'au retour l'édifice ne présentait plus que des décombres.

L'archevêque de Paris unit la cure à celle de Boissy. On ne dit pas quel fut le sort du titulaire. Lorsque le duc d'Angoulême établit non loin une communauté de Camaldules, il aurait voulu placer, dans leur église, le titre éteint de cette paroisse, et ne put l'obtenir de l'autorité diocésaine. Avant de reprendre la chronologie des propriétaires de Grosbois, nous ajouterons cette aventure racontée par *Pierre De l'Estoile*, dans son journal historique :

Henri IV se trouvant en chasse vers Créteil, entra dans une hôtellerie de ce village où la broche tournait et où on lui refusa à manger, sous prétexte que le rôti était destiné à des procureurs, réunis pour traiter d'une affaire. Le roi fit demander à ces messieurs une place à leur table, ou tout au moins une portion du rôti. Tout lui fut refusé. Vitry eut ordre de se saisir de ces gens de robe ; ils furent conduits à Grosbois ; et là, ils furent fouettés et étrillés pour leur apprendre à être plus courtois avec les gentilhommes. On se rappelle que *Colle* a placé la scène de sa partie de chasse de Henri IV, non loin, à Lieu-saint.

Louis Emmanuel de Valois, fils puîné du duc d'Angoulême, hérita de la terre de Grosbois. Il n'en jouit pas longtemps. Il est mort à 58 ans, le 13 novembre 1653. De son mariage avec *Henriette de Guiche*, dame de la Palisse, il eut trois fils, tous morts avant lui, et une fille *Marie-Françoise de Valois*. Elle épousa, en 1649, *Louis de*

Lorraine, Duc de Joyeuse, mort en 1654. La duchesse lui survécut jusqu'au 4 mai 1696. Elle était tombée en démence et mourut âgée de 66 ans, dans l'abbaye d'Essay, près d'Alençon. Dès le 24 décembre 1667, la terre de Grosbois avait été acquise par *Antoine de Brouilly, Marquis de Piennes*, chevalier des ordres du roi. Elle passa, à son décès, à *Olympe*, sa fille aînée, mariée à *Louis d'Aumont, Marquis de Villequier*. On a son portrait gravé ; il est fort rare. Cette dame est morte à Passy, le 23 octobre 1723, à l'âge de 62 ans. Dès le 12 juillet 1701, M. et Madame d'Aumont avaient vendu Grosbois à *Achille de Harlay, Comte de Beaumont*, fils du baron de Sancy, famille à laquelle cette terre avait précédemment appartenu. Il était marié à *Anne-Magdeleine de Lamoignon*, morte la même année, le 8 octobre. M. de Harlay a été premier président du Parlement de Paris de 1689 à 1707. *Le P. Jacques de La Beaune* a fait son éloge ainsi que celui de *MM. de Verdun, Le Jay et Le Peletier*, qui ont occupé le même fauteuil, et ont aussi habité nos cantons. Cet opuscule, écrit en latin, a été traduit par M. Dreux du Radier (1753, in-12). M. de Harlay s'est aussi rendu célèbre par son esprit fin et mordant. On cite de lui une foule de mots piquants : on en fit dans le temps un recueil sous le titre de *Harlæana* ; il est mort le 23 juillet 1712, âgé de 73 ans. Ce magistrat a terminé le château commencé par le duc d'Angoulême.

Il obtint de changer le nom de Grosbois en celui de *Sancy*, porté par sa famille, par lettres patentes de 1707. C'est le nom d'un village de l'arrondissement de Provins (Seine-et-Marne). Il ne donna pas suite à ce projet. Une des rues de la cité, à Paris, porte le nom de Harlay ; elle a été ouverte à ses frais. Cette rue va bientôt disparaître, mais elle restera marquée par la nouvelle façade de l'hôtel de la Préfecture de police, édifiée sur son alignement. Le fils de M. de Harlay porta aussi le prénom d'*Achille* ; il conserva la terre de Grosbois. De son mariage avec Louise Lowet de Coetjon, naquit une fille unique ; elle épousa *Christian-Louis de Montmorency-Luxembourg, Prince de Tingry*, lieutenant-général des armées du roi, fils puîné du Maréchal de Luxembourg. Ils vendirent Grosbois le 4 mai 1718 à *Samuel Bernard*, l'un des célèbres traitants, enrichi sous le ministère de Chamillard. On prétend que sa fortune s'élevait à trente-trois millions ? Il en fit un noble usage.

(A suivre)

TH. PINARD.